



## RESTAURANT SCOLAIRE - FICHE D'INSCRIPTION -

Année scolaire 2017 - 2018

(à remplir par les parents)

A retourner en mairie impérativement  
pour le 15 juillet 2017

première inscription

réinscription

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Ecole : \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Nom de l'enseignant (si connu) \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

	Responsable légal	Autre personne à contacter lien de parenté
Nom		
Prénom		
Adresse		
Localité - Code postal		
Tél. fixe		
Tél. mobile		
Tél. travail		
Courriel (email)		
N° allocataire CAF		
Situation familiale (marié, célibataire, veuf, séparé, concubinage...)		

### RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Allergies, maladies (**joindre certificat médical**) dans les deux cas, l'accueil de l'enfant sera soumis à la conclusion d'un protocole d'accueil individualisé - PAI en lien étroit avec le médecin scolaire :

Complément d'information : \_\_\_\_\_

Médecin traitant à prévenir en cas d'accident (nom, téléphone, adresse) (\*):

(\*): N.B. : Dans le cas où le médecin ne peut être joint, votre enfant sera conduit à l'établissement hospitalier le plus proche par les services d'urgence (Pompiers - Samu - Police Secours).

## FREQUENCE HEBDOMADAIRE SOUHAITEE AU RESTAURANT SCOLAIRE (valable pour l'année en cours)

Cocher d'une croix la ou les case(s) correspondante(s) au(x) jour(s) de présence régulière de l'enfant au restaurant scolaire :

A compter du 04/09/2017 : OUI - NON **OU** A compter du : \_\_\_\_\_



Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

## MODALITES DE REGLEMENT DES FRAIS DE RESTAURATION SCOLAIRE

Il sera procédé au recouvrement de votre participation aux charges de la restauration scolaire par voie de prélèvement automatique sur votre compte bancaire vers le 10 de chaque mois. Le prélèvement sera effectué sur la consommation du mois précédent. Les prélèvements seront donc effectués du mois d'octobre au mois de Juillet.



vos coordonnées bancaires sont les mêmes que pour l'année scolaire 2016/2017

Notre enfant est inscrit pour la première fois au restaurant scolaire ou les coordonnées bancaires ne sont plus les mêmes que pour l'année scolaire 2016/2017.

Il est indispensable de compléter le formulaire d'autorisation de prélèvement, joint à la présente fiche d'inscription, avec l'intitulé et le numéro du compte bancaire du débiteur.

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TIERS DEBITEUR (à ne pas remplir si sans objet)

Nom	
Prénom	
Adresse, localité, code postal	
Liens avec l'enfant et ses responsables légaux (préciser si oncle, tante, grands-parents, etc...)	

## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- **Un justificatif de domicile** : facture eau, gaz, électricité de moins de 3 mois ou avis d'imposition sur le revenu ou taxe d'habitation.
- **Le formulaire d'autorisation de prélèvement** sur votre compte bancaire. Accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB) dudit compte (s'il s'agit d'une première inscription)

PHALEMPIN, Le / /

(Signature des parents ou du responsable légal)

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**